Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

360° - DISPOSITIF GLOBAL DE SOUTIEN AUX ÉLÈVES À BESOINS PARTICULIERS

L'école vaudoise déploie son concept 360° et de nouvelles mesures dans le domaine socio-éducatif

Le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) avait dévoilé en 2019 son dispositif global de soutien aux élèves à besoins particuliers, le concept 360°. En 2020, grâce à une augmentation sur 5 ans de 10,8% du budget alloué à la scolarité et avec 318 postes équivalents temps plein supplémentaires d'enseignants spécialisés et d'assistants à l'intégration, l'école vaudoise avance vers ses objectifs d'une école plus inclusive qui améliore l'égalité des chances. Les premières mesures du concept 360° dans le domaine socio-éducatif se déploient désormais dans certains établissements pour faire face aux difficultés accrues et très diverses pour gérer certains élèves.

Une enseignante et une éducatrice de l'ouest vaudois ont témoigné devant la presse de leur expérience à partir d'un exemple : le cas de Jules*, 8 ans, dont le parcours est typique de ces élèves parfois très jeunes qui peinent à endosser leur rôle d'écolier. Ils perturbent la classe, accaparent l'enseignant tout en se mettant en danger pour la suite de leur scolarité. Ces cas sont en augmentation et jusqu'ici les enseignants, les parents et le reste de la classe pouvaient en souffrir et se sentir démunis. Dans le cas de Jules*, grâce aux mesures 360° qui visent à soutenir de manière globale, transversale et efficiente les élèves, mais aussi les tous les acteurs de l'école, cette enseignante a pu bénéficier de la collaboration d'une éducatrice sociale en milieu scolaire (ESS) dans sa classe, mais aussi en dehors. Ensemble, l'enseignante et l'éducatrice ont aussi pu nouer un dialogue constructif avec les parents et mettre en place des solutions rapides et souples. Avec le résultat que Jules* a pu, malgré ses difficultés, poursuivre sa scolarité dans sa classe, sans qu'il faille recourir à des mesures plus lourdes. La classe de cet élève n'est plus perturbée par son comportement et l'enseignante a pu trouver du soutien dans une situation très difficile.

C'est un exemple concret vécu l'année passée dans le pilotage de ces nouvelles mesures socio-éducatives déployées actuellement dans les Alpes vaudoises, première

des huit régions scolaires à bénéficier de cette action intégrée dans le concept 360°. A l'intervention d'éducateurs sociaux en milieu scolaire, une autre nouvelle prestation est l'aide à la parentalité. Ces nouvelles mesures s'ajoutent et complètent les prestations existantes – qui vont être adaptées – comme les Modules d'activités temporaires alternatives à la scolarité (MATAS) ou les Accueils socio-éducatifs de jour (ASEJ).

Du concept cantonal aux concepts d'établissement : des moyens par région

La rentrée scolaire 2019-2020 avait été marquée par la fin de la consultation sur le concept 360° dévoilé en mars de l'année dernière. Ayant obtenu un vif intérêt et une large adhésion, ce concept est maintenant en phase de déclinaison : chaque établissement a trois ans pour définir son propre « concept d'établissement » et déterminer ainsi les besoins particuliers de tous ses élèves et les réponses à leur apporter. Il obtiendra une plus grande autonomie et des moyens adaptés à sa situation au niveau de sa région, comme c'est le cas du pilote des mesures socio-éducatives dans les Alpes vaudoises. Ce partage régional de prestations, et donc de ressources, permettra aussi de faire profiter les uns et les autres des meilleures pratiques employées aujourd'hui aux quatre coins du canton.

Des moyens conséquents pour des objectifs élevés

Que ce soit pour des troubles de l'attention, des problèmes de comportement, des élèves en situation de handicap ou souffrant de troubles du spectre autistique, des élèves à haut potentiel ou encore des élèves allophones, une école à visée inclusive doit permettre à chaque élève de développer tout son potentiel. L'égalité des chances et la réduction des inégalités sociales sont au centre des préoccupations du DFJC et de sa cheffe, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

Pour y arriver, le Département a augmenté de 10,8% son budget alloué aux élèves en âge de scolarité obligatoire dans le canton, entre 2015 et 2020. C'est un effort significatif puisque cela représente plus du double de l'augmentation démographique du nombre d'élèves (+5,2%). Avec 668 francs de plus par année et par élève en cinq ans – 130 millions de francs au total - c'est l'équivalent de 318 postes à temps complet d'enseignants spécialisés (+142) et d'assistants à l'intégration (+176) qui ont été engagés sur cette période.

**prénom d'emprunt*

www.vd.ch/360

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 février 2020